Département de Haute-Saône

REÇU LE 21 JUIN 2007

COMMUNE DE

ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

1. RAPPORT DE PRESENTATION

Pièce n°1

Arrêté par délibération du Conseil Municipal :
le 19. 07. 06

Approuvé par délibération du Conseil Municipal :
le 08. 06. 07

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03 84 75 46.47 - Fax : 03 84 75 31 69
initiativead@wanadoo.fr

Agence : 38, rue des Granges - 25 000 BESANCON
Tél : 03 81 83.53 29 - Fax : 03.81.82 87 04
initiativead25@9business.fr

initiative

Maire
Jc Reynard
Echenans le 21/6/07

3. SUPERFICIE DES ZONES

Zones	Superficie absolue	Superficie relative
UA	11 ha	2%
UB	16 ha	3%
Total U	27 ha	5%
1AU	3,6 ha	0,7%
1AUE	0,7 ha	0,1%
AU	3 ha	0,5%
AUa	1,3 ha	0,2%
A	163,4 ha	30,0%
N	345 ha	63,5%
TOTAL	544 ha	100,0%

Espace boisé classé : 3 ha.

4. EVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES ZONES

Zones du POS mise à jour le 31/10/1999	
UA	22 ha
NA	16 ha
NC	156 ha
ND	350 ha

Zones du PLU	
UA	11 ha
UB	16 ha
1AU	3,6 ha
1AUE	0,7 ha
AU	3 ha
AUa	1,3 ha
A	163,5 ha
N	345 ha

Les zones U augmentent globalement de 5 ha. Il s'agit du lotissement communal au lieu-dit "Sous Chez la Broche", initialement classé NA au POS qui, suite à sa réalisation, est classé en UB.

Contrairement au POS, le nouveau PLU distingue une zone urbaine centrale ancienne UA et une zone urbaine d'extension récente UB.

Les zones d'extension future (1AU et AU) diminuent de 7,4 ha par rapport aux anciennes zones NA. Cette diminution est due au nouveau zonage UB évoqué précédemment mais aussi à la suppression de la zone NA au lieu-dit "Es Bourbet" du fait de sa proximité de la seule exploitation agricole du village.

Les zones communes agricoles et naturelles évoluent peu par rapport au POS.